

MIONS *le mag*

MIONS



FUTUR GYMNASSE

I Dossier

Budget 2018
Les grandes orientations



Ville de
MIONS

Retour sur les vœux à la population

Vœux 2018

Le samedi 13 janvier à l'Espace Convergence, Claude Cohen, Maire de Mions, et le Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux aux miolands venus nombreux.

L'occasion de dresser un bilan sur l'année écoulée et d'exposer les grands projets à venir.



Cette cérémonie est aussi l'occasion de remercier et de saluer des personnalités miolandes qui oeuvrent à la vie de la commune et sont au service de ses habitants.



Cette année, des médailles de la Ville ont été remises à : Jacqueline Mercier, Présidente de l'Association des Commerçants "Vivre à Mions", l'Adjudant-Chef Praud, pour ses 34 années de carrière militaire et au Lieutenant Rocco Magno, sapeur-pompier à la Caserne de Mions.



sommaire

Vie Municipale	p. 4
Actualités	p.5-6
Tranquillité	p.7
Économie-emploi	p.8-9
Éducation	p. 10
Jeunesse	p. 11
Cadre de vie	p. 12-13
Dossier	p. 14-17
Expression politique	p. 18-19
Culture	p. 20-21
Associations	p.22-24
Agenda	p.25
Portrait	p.26
Retour en images	p.27

Magazine municipal
d'information de la ville de Mions
Parution bimestrielle, éditée à
5750 exemplaires

- Directeur de publication :
Claude Cohen
- Rédaction : Service
communication, Cabinet du
Maire.
- Photographies : Service
communication, Adobe Stock.
- Chartre graphique : Sitbon et
associés
- Mise en page : Service
communication
- Impression : Imprimerie Brailly



Ville de Mions
Mairie de Mions, 4 place de la République,
CS 43029 MIONS, 69965 CORBAS CEDEX
04 72 23 62 62

www.mions.fr - 

Vous êtes déjà nombreux à nous suivre sur Facebook. Continuez et invitez vos amis Miolands à liker la page "Ville de Mions" ! 

Notre commune a accumulé beaucoup de retard sur les équipements structurants dont elle a besoin, c'est pour cette raison que nous avons décidé de construire un nouveau gymnase, à coté de la salle Convergence, pour permettre aux activités sportives d'avoir suffisamment d'espaces de qualité pour favoriser leur développement dans les meilleures conditions. Consciente de l'importance de ce projet pour le territoire, la Région va nous accompagner à hauteur de 500.000€ ! Nous sommes déjà en négociation avec les TCL pour avoir un bus qui desservira notre futur équipement.

Depuis le vote de la Planification Pluriannuelle des Investissements 2014-2020, la Métropole a accusé de nombreux retards. L'équipe municipale la talonne afin que les infrastructures nécessaires et promises à la Ville soient construites conformément aux promesses qui nous ont été faites. Les retards des collectivités partenaires nous mettent parfois dans des situations compliquées.



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

L'État souhaite nous sanctionner car nous manquons de logements sociaux mais nous n'avons pas de foncier disponible ! Cela reviendrait trop cher pour intéresser un promoteur. Nous subissons la double peine ! Nos prédécesseurs souffraient déjà de cette situation et ont payé une amende en 2009, de 45.361€ pour un déficit de 290 logements. Il n'en manquerait que 13 au 31 décembre 2017 et pourtant notre amende serait majorée de 400 %...

Nous nous sommes engagés une fois encore à ne pas augmenter les impôts lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire. L'augmentation de 4,8% du coût de la vie pèse sur notre budget communal mais cette mesure va générer plus de pouvoir d'achat pour les Miolands. Cela ne nous empêche pas d'avoir un programme d'investissements ambitieux pour la commune malgré des budgets de plus en plus contraints ! C'est d'ailleurs pour cette raison que l'association des contribuables Lyonnais (CANOL) a décidé de primer Mions en nous remettant le certificat de bonne gestion. Ce n'est pas le seul prix que nous avons reçu en ce début d'année. La fondation AJILA, qui a créé le label « Ma commune a du coeur », va nous décerner le Label à 3 cœurs car nous avons mis en place de multiples ateliers pour faire connaître les gestes qui sauvent.

C'est donc plein de confiance pour l'avenir, devant le travail accompli malgré les difficultés que l'on nous impose, que l'équipe municipale s'engage une nouvelle fois à servir les Miolands avec exemplarité et ambition pour notre commune.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Claude Cohen

conseils municipaux
18/01 et 08/02/18

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon pour l'élaboration d'un cahier des charges relatif à l'analyse des risques psycho-sociaux du personnel municipal.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASE

Approbation du programme et lancement de la procédure de marché de maîtrise d'œuvre.
Voir article p.5

ENVIRONNEMENT

Renouvellement des actions en faveur de la végétalisation des clôtures et des récupérateurs d'eau de pluie.
Voir article p.13

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018

Voir dossier p.14 à 17

À VOS AGENDAS

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT À LA MÉ- MOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC



**Lundi 19 Mars à 11h,
au monument aux morts,
parc Théodore Monod**



FINANCES

La ville de Mions récompensée pour sa bonne gestion financière

En janvier dernier, l'association de contribuables CANOL a récompensé et félicité la Ville de Mions pour sa bonne gestion financière. L'association a pour objectif d'informer et de défendre les contribuables du département. Sur la période de 2013 à 2016, Mions figure parmi les villes les mieux gérées de la Métropole. "L'aboutissement d'une implication exemplaire et responsable au service de la Ville et de ses habitants" et également "un grand honneur pour nos services et l'équipe municipale de voir ainsi leur travail reconnu", souligne Claude Cohen, maire de Mions. Malgré les baisses de dotations de l'Etat, la municipalité a su relever le défi de maintenir un service public de grande qualité tout en menant une gestion rigoureuse des fonds publics.

PRÉVENTION SANTÉ

Ma commune a du cœur



Mions vient d'obtenir les "3 cœurs" du label "Ma commune a du cœur". Elle fait ainsi partie des communes d'excellence en termes de lutte contre l'arrêt cardiaque.

Créé en 2013 par la Fondation AJILA, le Label « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques et incite les communes à se mobiliser pour faire baisser le nombre de victimes d'arrêt cardiaque.

La municipalité a mis en place plusieurs sessions de formation aux gestes qui sauvent. 18 défibrillateurs sont implantés sur la commune et recensés sur l'application mobile Staying Alive.

Récemment, un défibrilateur a été remis au club de foot et un autre le sera prochainement au club de rugby.



Remise d'un défibrilateur au club de foot

Démarche administrative

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis maintenant un an, le service population de la Ville de Mions ne traite plus les demandes de carte d'identité. Seules les communes équipées de dispositifs de recueil sont compétentes pour recevoir les demandes de carte d'identité et de passeport.

Il faut donc se déplacer dans les communes équipées et prendre rendez-vous. Les villes habilitées les plus proches sont : St-Priest, Vénissieux, Bron, St Symphorien d'Ozon, Lyon 8^e.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Mais le dépôt des pièces et les prises d'empreintes doivent toujours se faire dans les mairies habilitées.

Attention aux délais de délivrance : n'attendez pas la dernière minute pour prendre rendez-vous. Les délais de traitement sont variables et les plus fortes demandes sont entre mars et août ! ●



AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

Futur gymnase

Mions, ville sportive, fort d'un tissu de près de 30 associations sportives dont beaucoup concourent au niveau régional, s'équipera prochainement d'un nouveau gymnase.

La Ville va acquérir une parcelle de terrain agricole sur la rue Mangetemps, à proximité de l'Espace Convergence. Sur cette parcelle dont la superficie totale mesure plus de 12 000 m², 5 000 m² seront réservés à la construction du nouveau gymnase, dont près de 1 700 m² à l'édifice du bâtiment.

Ce projet s'intègre au développement des infrastructures sportives de la ville, commencé par la réfection totale des stades de football et de rugby entre 2016 et 2018, pour répondre aux besoins des clubs sportifs et des activités sportives des scolaires, et plus globalement à l'évolution de la population sur Mions. Ce gymnase complétera l'offre d'équipements sportifs et renforcera la cohérence avec les équipements existants, notamment en tant que lieux sportifs couverts.

Le futur bâtiment sera multidisciplinaire : gymnastique artistique et rythmique, handball, basket, volley-ball, badminton, etc... Apposés à ce bloc central d'activités, un hall d'accueil, des loges, quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres, ainsi que des locaux à usages divers (infirmerie, rangement, entretien, technique) composeront ce bâtiment. Des gradins d'une capacité d'environ 300 places assises sont prévus et permettront d'accueillir des compétitions régionales.

Un concours de maîtrise d'œuvre va prochainement être lancé et les propositions, outre la création d'un bâtiment répondant au besoin de la Ville, devront s'intégrer dans une démarche environnementale (bâtiment économe en énergie, répondant à la norme RT2012), de coût global (coût d'investissement et de fonctionnement pour les 30 prochaines années) et s'insérer de façon harmonieuse dans l'environnement paysager et architectural existant.

Ce futur gymnase devra "émerger" avant la fin du mandat. Son coût total estimé est de 2,5 millions d'euros, dont 500 000 € d'aide financière accordée par la région.

Livraison des vestiaires du stade de foot

Au stade de foot avenue des Tilleuls, les nouveaux vestiaires sont opérationnels. Un parking d'une capacité de 10 places (dont une place réservée PMR) dessert le bloc vestiaire longé par des allées bétonnées. Au total, six vestiaires ont été créés : des vestiaires plus spacieux, équipés de sanitaires et de douches. Une salle de convivialité de 61 m², un bureau, un local rangement pour les associations, des sanitaires publics, un bureau du délégué et deux vestiaires arbitres composent également le bâtiment. L'ensemble répond aux normes pour les personnes à mobilité réduite.



FORMATION

Initiez-vous aux gestes qui sauvent

La Ville organise une nouvelle session de formation aux gestes qui sauvent, gratuite et ouverte à tous, qui sera assurée par les sapeurs-pompiers.

>>> Alerter, masser, défibriller, poser un garrot.

Cette formation aura lieu le **samedi 24 mars de 10h à 12h** au **Centre Culturel Jean-Moulin**. Chaque participant recevra une attestation délivrée par la mairie.

Sur inscription, à partir de 10 ans : communication@mions.fr - 04 72 23 62 43



RAM (Relais Assistants Maternels)

Des assistantes maternelles formées aux Gestes qui sauvent



Samedi 3 février, les assistantes maternelles des RAM de Mions ont participé à une formation aux gestes qui sauvent, organisée par la municipalité. Près de 30 assistantes maternelles ont ainsi suivi cette formation, appréciée et nécessaire pour un bon accueil de l'enfant.

Rappel sur le rôle du RAM

La Ville de Mions compte deux RAM : "La Ruche aux Marmots", dans le centre-ville et "1, 2, 3 Soleil" dans le quartier Joliot-Curie. Animé chacun par des directrices, elles accueillent et rassemblent près de **165** assistantes maternelles et leurs enfants en garde dont près d'une centaine fréquentent les RAM.

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ? N'hésitez pas à les contacter.

Le rôle du RAM est d'aider les familles en recherche d'un mode de garde mais aussi de rassembler les assistantes maternelles, les accueillir ponctuellement avec leurs enfants pour des temps d'échanges collectifs, et répondre au besoin de professionnalisation des assistantes maternelles.

La Ruche aux Marmots : 2 impasse du Pavé – 04 72 23 26 62
1, 2, 3 Soleil : 21 rue Joliot Curie - 09 84 21 43 01

Social

PERMANENCES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Un agent de la C.A.F. vous reçoit au C.C.A.S. **tous les lundis de 13h30 à 16h30** (hors vacances scolaires)



PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Une Assistante Sociale de l'A.S.P.I.E. vous reçoit au C.C.A.S. **un jeudi sur deux de 14h00 à 17h00** pour vous aider dans vos démarches administratives.
 Prochaines dates : **le 8 mars - le 22 mars - le 5 avril - le 19 avril**

Merci de prendre rendez-vous à l'accueil du CCAS ou au 04 72 23 62 69

Seniors

INSCRIPTION THÉ DANSANT

Le prochain thé dansant aura lieu au centre culturel Jean-Moulin le mercredi 25 avril 2018 à 14h. Il est réservé aux Seniors de plus de 70 ans résidant sur la commune.

Pour y participer, merci de bien vouloir venir récupérer votre ticket d'entrée à la résidence Marianne.

Vous avez jusqu'au 20 avril !



Thé Dansant du 7 Mars

INAUGURATION

Centre médico-psychologique et de l'hôpital de jour pour enfants et adolescents de Mions. Rattaché au centre hospitalier Saint Jean de Dieu, ce centre de soins situé au 24-26 route de Corbas à Mions rassemble depuis mars 2017 deux structures de soins destinées aux enfants et adolescents : le centre médico-psychologique pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans, et l'hôpital de jour Arpège qui reçoit pour des soins à temps partiel des enfants de 4 à 12 ans résidant au sud-est de la Métropole de Lyon. Il a été inauguré le 17 janvier.





Participation Citoyenne : ensemble, soyons attentifs

Fin janvier, s'est tenue en mairie une réunion bilan et suivi de la mise en place de la Participation Citoyenne. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Instauré depuis fin 2015, ce système construit un partenariat entre les référents et les forces de l'ordre et améliore leur réactivité contre la délinquance. Il accroît l'efficacité de la prévention de proximité.

En 2017, de nombreux signalements ont été remontés par des référents et ont donné lieu systématiquement à des contrôles. Les forces de l'ordre communiquent également régulièrement avec eux pour leur donner des informations, l'échange est réciproque. **On observe une baisse très significative des cambriolages à Mions sur 2017, moins 39%**, point d'évaluation de l'efficacité du dispositif.

Un dispositif de communication et d'alertes par SMS est à l'étude et sera déployé au sein du réseau participation citoyenne pour améliorer la communication et la rapidité des signalements à toute la ville.

Aujourd'hui, 73 référents quadrillent la ville et aident ainsi les forces de l'ordre à lutter contre les cambriolages et la délinquance de proximité, tout en tenant un rôle de proximité, de contacts et d'échanges avec leurs voisins.

Certaines zones manquent encore de référents, notamment les quartiers d'entrée de ville Croix-Rouge, Charbonnier, Fumeux, ou encore Mangetemps.

Vous souhaitez être acteur de ce dispositif de surveillance et lutter contre les cambriolages ? Vous souhaitez savoir si un référent couvre votre quartier ? Contactez la Police Municipale qui vous renseignera.

Police Municipale : 14 rue du 11 novembre 1918 - 04 78 20 63 53

STOP AU TAPAGE NOCTURNE



La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite par arrêté du maire, elle entraîne souvent du tapage nocturne notamment sur des lieux comme la halle Louis Miachon ou encore le Plateau J.Tardy. En cas de tapage nocturne lié à des regroupements ou des squats, appelez la Police municipale ou contacter la gendarmerie nationale en composant le 17.

POLICE MUNICIPALE

**14, rue du 11 novembre
1918 Tél : 04 78 20 63 53 ou
06 61 65 99 56**

73  **RÉFÉRENTS**
QUADRILLEN LA VILLE

Une police municipale toujours mieux équipée et formée

Suite aux nouveaux équipements, les agents de la police municipale ont assisté à une formation conjointe avec les policiers municipaux de Saint-Fons et de Caluire-et-Cuire. La formation a été délivrée par leurs moniteurs respectifs qui travaillent en collaboration pour partager et harmoniser les pratiques.



Formation avec la police municipale de Saint-Fons et de Caluire-et-Cuire

Toujours dans un objectif de formation et de perfectionnement, les policiers municipaux ont suivi également une journée d'entraînement avec le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) de Bron : l'occasion de partager et d'apprendre les méthodes de

la Gendarmerie. Les moniteurs respectifs ont travaillé ensemble pour définir les thèmes de travail (tir, mises en situation, parcours). C'est la première fois qu'une formation conjointe a lieu entre la police municipale de Mions et la Gendarmerie de Bron, l'occasion d'améliorer la cohésion d'équipe, d'accroître les échanges avec la gendarmerie et de se professionnaliser dans le milieu de l'intervention. D'autres formations suivront sur des thèmes différents.



Formation avec le PSIG

Les policiers sont ainsi formés très régulièrement pour être prêts en cas de nécessité.

Jobs d'été

Le PIJ et le service économie emploi de la Ville de Mions organisent comme chaque année leur « journée job d'été » le **mercredi 11 avril de 10h à 15h30 au centre culturel**.

Au programme, des offres d'emploi, des stands de recrutement intérim et entreprises, des ateliers de simulation d'entretien à l'embauche sur la matinée et des informations sur le BAFA.

Nous vous attendons nombreux et munis de vos CV !



Osez l'alternance

Vous avez entre 15 et 26 ans ? L'alternance et l'apprentissage vous intéresse ? Le PIJ de Mions et le BIJ de St Priest s'associent aux Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) pour vous proposer des rencontres sur l'alternance et l'apprentissage. Découverte des métiers et diplômes préparés par l'apprentissage, les différents contrats possibles, l'aide à la recherche d'une entreprise, des témoignages, autant de bons conseils pour vous aider dans votre démarche

Rendez-vous le mercredi 14 mars de 14h à 16h au centre culturel de Mions :
Rue Fabian Martin
Sur inscription auprès du PIJ de Mions :
04 72 23 62 51 ou pij@mions.fr



Retour sur la visite au Mondial des Métiers



En février, le PIJ a accompagné des jeunes au 22^{ème} Mondial des métiers à Eurexpo. L'occasion de s'informer sur l'emploi, les métiers, et les formations pour construire son projet professionnel.

PLANNING DES ATELIERS DE RETOUR À L'EMPLOI

- Rédiger un CV / une lettre de motivation
> de 14h à 17h
07/03 - 21/03 - 07/04 - 21/04 - 09/05

- Ateliers recherche d'emploi
> de 14h à 17h
14/03 - 14/04 - 02/05 - 23/05

- Coaching / simulation d'entretien
> de 14h à 17h
28/03 - 28/04 - 30/05

- Créer et gérer sa boîte mail
> de 14h à 17h
16/05
Ateliers gratuits.



Inscription :
ASPIE - 04 78 21 26 98
accueil@aspie-stpriest.org

Nouveaux praticiens

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE :



La réflexologie plantaire consiste à exercer des pressions sur des zones très précises du pied, appelées zones réflexes, qui correspondent à des parties du corps.

2 nouvelles praticiennes à Mions

Valérie Dubois
 105 rue du 23 août 1944
 tél 06.45.15.10.19

Aurore Quincarlet
 52b rue des brosses
 tél 06.82.88.05.47

PRATICIENNE DE QI GONG

Le Qi Gong est l'une des 5 branches de la médecine traditionnelle chinoise, fondée sur la libération de l'énergie vitale, associant mouvements fluides, exercices respiratoires et concentration de l'esprit.

Christine Fernandez
 10 rue Louis Bleriot
 tél 06.34.38.76.99

DE PÈRE EN FILS



CONTROLE TECHNIQUE AUTO SECURITAS

Christophe VANO assure la relève ! Au centre de contrôle technique Auto Securitas à Mions, 40 rue des Brosses, il succède à son père Dominique VANO qui a pris sa retraite en fin d'année dernière après près de 20 ans en tant que responsable. Il en profite pour donner un coup de neuf aux locaux !



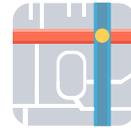
POUR QUI



POURQUOI



QUAND



OÙ



CONTACT

<p>ATELIERS DE RETOUR À L'EMPLOI</p>	<p>Les demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion professionnelle, salariés, retraités etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de CV et de lettre de motivation - Création et gestion d'une boîte mail - Télécandidature - Coaching : estime de soi, codes et usages en entreprise, simulation d'entretien - Retour pérenne à l'emploi 	<p>Tous les mercredis après-midi sur inscription (thématiques abordées disponibles en Mairie)</p>	<p>Local MIONS Economie rdc de la Mairie 4, place de la République 69780 Mions</p>	<p>ASPIE Sur inscription > 04 78 21 26 98</p>
<p>PERMANENCE AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE</p>	<p>Les porteurs de projet (créateur d'entreprise)</p>	<p>Accompagnement à la création d'entreprise (accompagnement et post-création)</p>	<p>Lundi : 13h - 17h</p>	<p>Local MIONS Economie rdc de la Mairie 4, place de la République 69780 Mions</p>	<p>ASPIE Sur inscription > 04 78 21 26 98</p>
<p>PERMANENCE ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA (ASPIE)</p>	<p>Les bénéficiaires du RSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement au retour à l'emploi - Accompagnement pour une demande de formation 	<p>Lundi : 9h - 12h Mardi : 14h - 17h Jeudi : 9h - 12h</p>	<p>Local MIONS Economie rdc de la Mairie 4 place de la République 69780 Mions</p>	<p>ASPIE Sur rdv uniquement > 04 78 21 26 98</p>
<p>PERMANENCE PIJ : POINT INFORMATION JEUNESSE</p>	<p>Les jeunes de 14 à 20 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'orientation, la formation, les métiers, le bénévolat, les études etc. - Accompagnement à la rédaction de CV et de lettre de motivation - Offres d'emploi CRIJ et des partenaires 	<p>Lundi : 13h30 - 17h Mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h Jeudi : 13h30 - 17h Vendredi : 13h30 - 16h30 Au besoin sur rdv</p>	<p>CATEM Service Sports et Jeunesse 57, rue des Brosses 69780 Mions</p>	<p>M^{me} Pauline PERRIER-TOPI > 04 72 23 62 51</p>
<p>SERVICE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Tout public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation avec les entreprises du territoire - Mise en relation avec un réseau dédié à l'accompagnement pour l'emploi 	<p>Du lundi au vendredi : 9h - 12h 13h - 17h Sur rdv uniquement</p>	<p>Mairie 4, place de la République 69780 Mions</p>	<p>M^{me} Miliana SAVIC Développeur économique > 04 72 23 62 50</p>



Extension du groupe scolaire Germain Fumeux : les travaux vont débuter

L'agrandissement du groupe scolaire Germain Fumeux s'inscrit dans le cadre des **programmes d'extension des groupes scolaires** de Mions pour répondre au besoin de l'évolution démographique importante des dernières années.

Créée en 1992, cette école comptait à son ouverture 3 classes de maternelles et 6 classes d'élémentaires. L'école a déjà connu une première extension dans les années 90, peu de temps après son ouverture. Mais suite aux évolutions démographiques trop rapides, des classes modulaires préfabriquées ont été rajoutées à la fin des années 2000 occupant ainsi une partie de la cour de récréation.

On compte aujourd'hui 5 classes de maternelles et 9 classes d'élémentaires, et pour la rentrée prochaine, **l'ouverture d'une classe d'élémentaires est prévue**. L'objectif de l'équipe municipale était de ne plus avoir de classes modulaires dans les écoles. Ces travaux d'extension vont permettre d'atteindre cet objectif et plus encore.

SUPPRESSION DES CLASSES MODULAIRES.

Création de trois classes dans l'enceinte en dur du bâtiment.

L'espace réservé aux maternelles va s'étendre : une extension dans la cour de l'école va permettre d'accueillir deux classes de maternelles.

Ainsi, les deux classes accueillant actuellement des maternelles se transformeront : l'une en classe d'élémentaires, et la seconde en hall d'accès à la cour de récréation équipé de sanitaires supplémentaires neufs aujourd'hui manquants.



CRÉATION D'UN SELF POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Tout comme les autres groupes scolaires de la Ville, l'école Germain Fumeux s'équipera d'un self. L'agencement d'un restaurant en mode self permet un gain de place et accueille l'enfant dans de meilleures conditions. Il participe également au développement de son autonomie, à l'éducation au tri et réduit sensiblement le gaspillage.



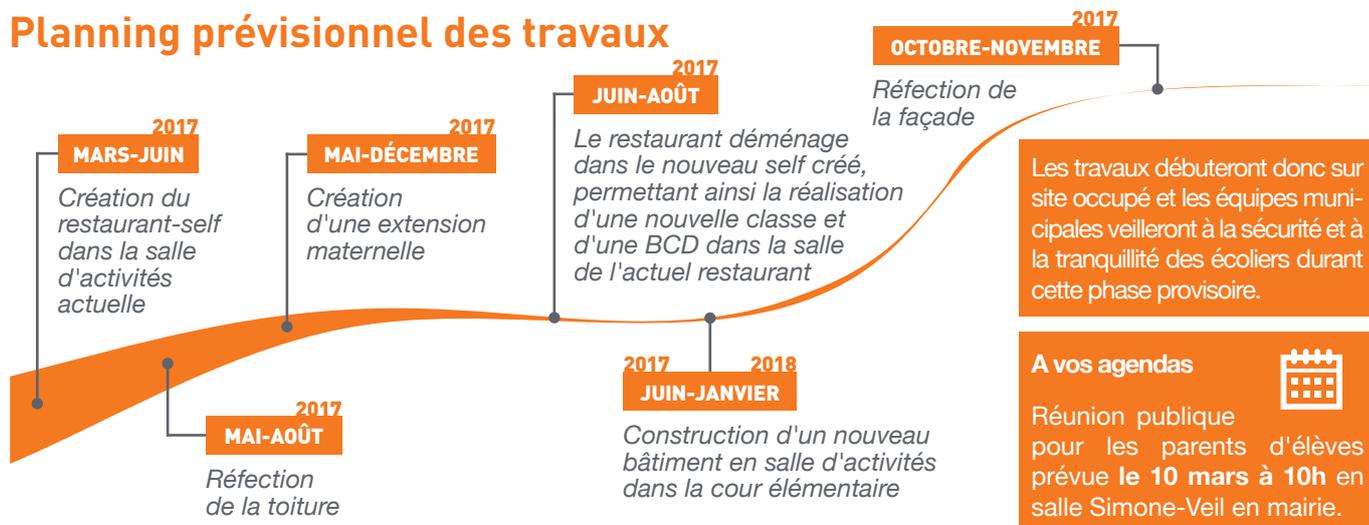
UN NOUVEAU BÂTIMENT SALLE D'ACTIVITÉS

Au fond de la cour de récréation des élémentaires, un nouveau bâtiment accueillant une salle d'activités sera créé. Une salle polyvalente adaptée à la pratique d'activités multiples pour les scolaires, accolée à des sanitaires et des vestiaires pour un meilleur confort des élèves.

UNE NOUVELLE BCD

L'actuel restaurant se transformera en une salle de classe élémentaire et en Bibliothèque Centre Documentaire (BCD), salle non obligatoire pour une école mais qui joue un rôle central dans les animations et les activités pédagogiques organisées autour de la lecture. Cette salle sera partagée pour les temps périscolaires.

Planning prévisionnel des travaux



Commission de dérogation

Suite aux inscriptions scolaires, les familles peuvent demander une dérogation. Pour cela, des conditions doivent être respectées.

La commission de dérogation se réunira fin mars pour examiner les demandes de dérogations. Cette commission est constituée des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves élus, de l'Inspecteur de l'Education Nationale et de la commission éducation composée d'élus du groupe majoritaire et de l'opposition.

Les demandes de dérogations doivent préciser le motif qui justifie la demande. La Ville distingue deux types de motifs, ceux dits de droit (rapprochement de fratrie, continuité de scolarité) et ceux dits recevables, comme les motifs de garde (nourrice agréée, grands-parents,...etc). A compter de la rentrée 2018, les enfants qui bénéficieront d'une dérogation sur motifs dits recevables ne pourront pas accéder au service de garderie ni à la restauration scolaire.

Concernant les demandes de dérogations hors communes, celles-ci sont soumises au principe de réciprocité (échange ou participation de la commune de résidence aux frais de scolarité)

Dossier pour les demandes de dérogations à télécharger sur le portail famille ou sur www.mions.fr

 www.mions.fr

NOUVEAUX HORAIRES RENTÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Suite au retour de la semaine à 4 jours largement plébiscité pour la rentrée scolaire prochaine, les horaires ont été votés en début d'année lors des conseils d'écoles :
8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30.
L'amplitude horaire pour l'accueil du périscolaire reste la même : 7h30 – 18h. ●



TRADITIONS

On a fêté la Chandeleur et le Carnaval !



Les petits de la crèche **Les Diablotins** ont mis la main à la pâte pour préparer les crêpes ! Les gourmands se sont ensuite régalez...



Dans les cantines scolaires de l'ensemble des écoles, des centaines de crêpes ont été mangées !



Durant les vacances d'hiver, les enfants du **centre de loisirs Marcel Moiroud** se sont rendus à la résidence Marianne pour fêter conjointement le carnaval. Musiques, danses, déguisements, et goûter pour un partage festif intergénérationnel.



ENQUETES PUBLIQUES - DONNEZ VOTRE AVIS !

LE RÉGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

En cours

Afin de garantir un cadre de vie de qualité, cette concertation a pour but d'établir un règlement local de la publicité sur le territoire de la métropole. Elle permet de **recueillir l'avis des habitants, usagers, commerçants, responsables économiques, professionnels de l'affichage extérieur et des associations de défense du cadre de vie et de l'environnement. N'hésitez pas, donnez votre avis, partagez vos bons ou mauvais exemples en terme d'intégration de publicité dans l'environnement.**

Pour vous exprimer, plusieurs possibilités :

soit en écrivant dans le registre du dossier présent à l'accueil de la mairie et à l'accueil du service urbanisme au CATEM, ou soit en envoyant un mail sur concertation.rlp@grandlyon.com

+ d'infos service urbanisme :
04 72 23 62 66 ou sur
le site www.grandlyon.com



ENQUÊTE PUBLIQUE PLUH

Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat est un document de référence qui fixe les règles d'urbanisme pour chacune des 59 communes de la Métropole. Il dessine l'avenir du territoire : les secteurs constructibles, leur usage futur, les secteurs qui doivent rester naturels, les formes que doivent prendre les constructions nouvelles, les exigences à respecter...

Le Conseil Municipal a émis son avis en décembre dernier et **c'est bientôt à votre tour de donner le votre !** L'enquête devrait se tenir du 18 avril au 7 juin 2018. Vous pourrez vous rendre en mairie pour consulter le dossier et donner votre avis. Des rencontres avec le commissaire enquêteur du Grand Lyon seront possibles. Les dates vous seront prochainement communiquées.

+ d'infos à venir sur www.mions.fr et sur le site <http://blogs.grandlyon.com/mavilleavenir/>

Contact
Service urbanisme - CATEM
57 bis, rue des Brosses
04 72 23 62 66



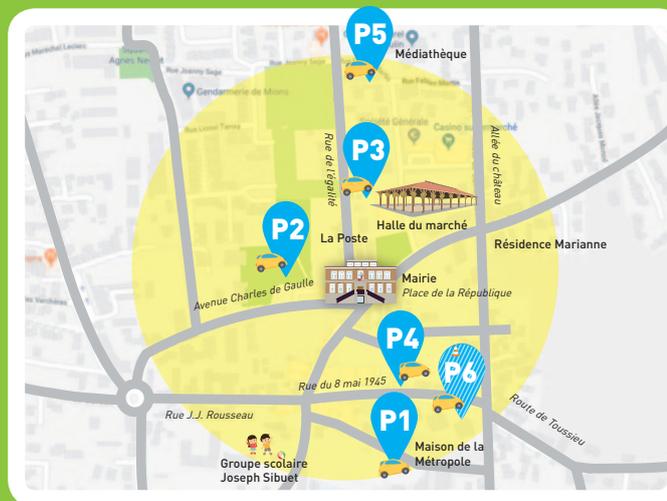
STATIONNEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, partout en France, le montant de l'amende pour non-respect de la zone de stationnement gratuite réglementée est passé de 17 à 35 euros, forfait fixé par la Métropole.

Utilisez votre disque de stationnement et veillez à respecter la durée autorisée.



La Ville de Mions dispose d'une offre de stationnement gratuite sur l'ensemble du centre-ville. Plusieurs parkings sont disponibles à 5 minutes à pied du centre-ville !



P Parkings

- P1 10 PLACES**
Parking Maison de la Métropole
- P2 44 PLACES**
Parking
Av. Charles de Gaulle
- P3 61 PLACES**
Parking Halle Louis Michon
et Parking Garreau
- P4 22 PLACES**
Parking 8 mai 1945
- P5 29 PLACES**
Parking Saignol
- P6 56 PLACES**
Parking Magnanerie
Livraison courant 2018



Ensemble, améliorons notre environnement

La Ville poursuit son aide et vous encourage

...à embellir vos clôtures par la végétalisation

Sous réserve de conditions (notamment la visibilité depuis le domaine public) et dans la limite de la somme allouée par la commune, vous pouvez bénéficier d'une aide financière à hauteur de 50% du montant des travaux engagés, dans la limite de 150 euros.

Renseignements auprès du service Urbanisme 04.72.23.62.66

...à acquérir un récupérateur d'eau de pluie

Vous pouvez obtenir une aide à hauteur de 50% du prix d'achat et dans la limite de 50€ (dans la limite de la somme allouée par la commune)

Renseignements auprès du service DD 04.72.23.26.50 ●



Extension cimetière

Les travaux d'extension du cimetière sont en cours de finalisation.

Une qualité particulière a été portée sur son intégration dans le centre. Ainsi, des places de stationnement seront prochainement créées à l'entrée de l'extension sur la rue de l'Egalité pour simplifier son accès notamment pour les personnes à mobilité réduite.

D'autres travaux récemment réalisés viennent embellir le cimetière : le mur de la rue Joanny Sage prend de la couleur ! Jusqu'ici, il n'avait jamais été peint. Et à l'intérieur du cimetière, de nouveaux bancs ont été installés. ●



UNE CHOUETTE SOIRÉE

Le 10 mars prochain se tiendra une "Chouette Soirée" sur les hauteurs de Mions. La Ville s'associe pour la 2^{ème} année consécutive à l'association LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour vous proposer une animation : Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 10 mars à 17h45 au Centre de Loisirs**, pour une conférence qui sera suivie d'une balade dans le Parc Mouyon pour tenter d'observer des rapaces nocturnes et écouter les bruits de la nuit.

**Centre de loisirs
Marcel Moiroud
3 Route de Toussieu**



INSCRIPTION CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Comme chaque année depuis 2015, les miolands qui disposent d'un jardin ou d'un balcon visibles de la rue sont invités à participer au concours des Maisons et Balcons Fleuris organisé par la Ville.

Les premiers prix seront récompensés !

Inscription du 15 mars au 15 juin, en renvoyant le bulletin d'inscription disponible sur www.mions.fr



Informations auprès du service DD 04.72.23.26.50 ou dd@mions.fr

BUDGET 2018

Les grandes orientations budgétaires de la Ville de Mions pour l'année 2018 ont été débattues le 8 février en Conseil Municipal. Dans ce dossier, nous vous présenterons de façon simple ce qu'est le budget d'une Ville et de quoi il se compose : d'où viennent les recettes, que financent-elles, puis enfin, les grands projets d'investissements pour Mions.



LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018

D'où viennent les recettes ?

Les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)

Les communes et les intercommunalités perçoivent la taxe d'habitation dont elles fixent le taux. Cet impôt représente environ 20 % des recettes de la Ville. La nouvelle Loi Finances prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation ce qui soulève des interrogations et des doutes pour l'avenir. L'État doit venir compenser cette perte. Mais arrivera-t-il dans la durée à compenser cette perte qui s'annonce de plus en plus importante ?

Depuis 2014, la taxe d'habitation a diminué. Le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation reste flou. Le produit des impôts a donc été estimé de façon très prudente.

Malgré ces incertitudes, la Ville ne prévoit pas d'augmentation des impôts locaux. Ligne politique tenue depuis 2014

Les dotations d'État, qui ont beaucoup diminué ces dernières années.

Les services payants de la mairie destinés aux usagers viennent compléter ces recettes. Par exemple, la cantine, ou encore l'accueil en centre de loisirs.

L'emprunt

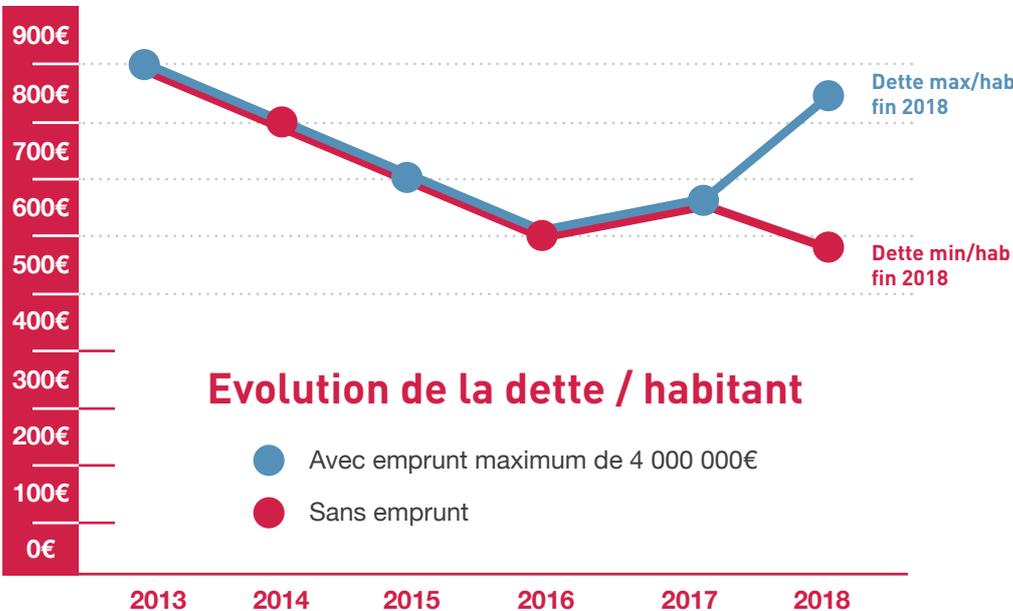
L'emprunt permet les investissements, c'est-à-dire le financement des grands projets à venir pour la Ville. Le montant de cet emprunt est calculé au plus juste afin de ne pas endetter inutilement la commune.

20%

DES RECETTES DE LA VILLE SONT ISSUES DE LA TAXE D'HABITATION

594€

DE DETTE / HABITANT CONTRE 918€ EN MOYENNE SUR UNE COMMUNE DE MÊME STRATE



Depuis 2014, la Ville a relativement peu emprunté d'argent pour financer ses dépenses et ses investissements. On note ainsi une diminution de la dette par habitant depuis 2013
Chiffre : 594€/habitant contre 918€/habitant en moyenne pour une commune de même strate (10000 à 20000 habitants).

Avec un emprunt prévu à hauteur maximum de 4 000 000 €, la ville gardera un endettement inférieur à 2013.



3 questions à Nathalie Hornero, Adjointe au Maire en Charge des Finances et de la Commande Publique et à Maxime Lutz, Directeur des Finances et de la Commande Publique

POURQUOI PRÉVOYEZ-VOUS D'EMPRUNTER 4 MILLIONS D'EUROS SUR CETTE ANNÉE ?

Notre gestion vigilante des finances nous permet aujourd'hui d'envisager un emprunt pour répondre aux besoins accrus de la population.

Nous appliquons le programme pour lequel nous avons été élus tout comme nous suivons les préconisations du rapport de la Cour des Comptes. Depuis 4 ans, nous investissons dans l'entretien des bâtiments (plan huisserie, plan toitures, électricité...). Mais aujourd'hui, nos infrastructures ne répondent plus aux besoins réels de la population du fait de l'accroissement démographique.

Nous avons donc décidé de lancer la construction d'un gymnase dans l'intérêt de tous les habitants.

POURQUOI VOTRE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) A DIMINUÉ ?

Nous avons construit ce budget avec une plus grande prudence que les années précédentes notamment à cause des incertitudes sur nos recettes (réforme taxe d'habitation) ce qui explique la baisse de notre CAF. Il sera intéressant de revoir ce chiffre une fois le compte administratif 2018 publié.

Au cours du précédent mandat, la CAF (Capacité d'Autofinancement) était trois fois plus élevée et



Les dépenses : que paie-t-on avec les recettes de la commune ?

LE FONCTIONNEMENT

Depuis 2014, des efforts sont faits pour baisser chaque année de 5 % les dépenses de fonctionnement de la Ville.

Les dépenses courantes : principalement fournitures et prestations de services pour fonctionner, également les fluides, comme le carburant.

Les charges de personnel, c'est-à-dire les salaires.

La suppression des emplois aidés imposée par l'État alourdit ce poste de dépense majeure pour la commune... Ces emplois coûtent moins cher à la mairie car ils sont en partie exonérés de charges patronales et subventionnés par l'État à hauteur de 20 à 90 %. De plus, une hausse du régime indemnitaire (équivalent aux primes dans le secteur privé) est prévue sur 2018

ainsi que des recrutements supplémentaires notamment dans les écoles pour répondre au besoin de l'évolution démographique impliquant l'extension des écoles (voir article sur l'extension du groupe scolaire G.Fumeux p.10).

Autres dépenses

- **Les dépenses liées au contentieux de l'école Pasteur** : travaux, problèmes judiciaires... Après 4 ans, la Ville paie toujours pour réparer les erreurs du passé.

- **Une pénalité** annoncée par la Préfecture pour le manque de logements sociaux sur la commune, pourtant pas si éloignée des objectifs fixés par l'État. La Ville compte actuellement 19 % de logements sociaux alors qu'elle devrait en compter 25 % en 2025.

🔍 Le carburant

Comme pour un foyer véhiculé, le carburant constitue une dépense importante pour une commune. Indirectement, cela impacte également le coût de dépenses des fournisseurs et des prestataires, qui vont augmenter leurs tarifs suite à la hausse du prix du carburant.

Chiffres : entre 2013 et 2017, les coûts en carburant ont baissé de 63 000 € à 46 000 € grâce à une meilleure gestion du parc de véhicules.

🕒 Retour de la semaine à 4 jours

Suite à la consultation lancée par la municipalité, le choix du retour de la semaine à 4 jours a été plébiscité pour la rentrée prochaine. Les dépenses de la commune engagées pour la mise en œuvre de la réforme scolaire vont diminuer. Pour autant, elles seront toujours présentes mais déplacées : moins de besoin pour le service scolaire mais davantage de besoin pour le centre de loisirs. Et l'aide de l'État accordée pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires va s'arrêter.

pour autant la dette miolande n'a pas diminué.

ON ENTEND BEAUCOUP PARLER DE LA PÉNALITÉ DES 400% POUR MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE, QUE POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE ?

Nous ne sommes pas contre les logements sociaux, simplement les infrastructures n'ont pas été prévues pour accueillir de nouvelles familles. Nous ne voulons pas commettre les mêmes erreurs faites par le passé et ne pas pouvoir accueillir les familles dans les équipements adéquats. Nous sommes en attente du montant de cette pénalité qui sera inférieur aux investissements auxquels nous devrions faire face pour créer les infrastructures nécessaires.

« Nous avons construit ce budget avec une plus grande prudence que les années précédentes notamment à cause des incertitudes sur nos recettes »



L'investissement

Cette partie du budget correspond au financement des grands projets de la Ville, dont l'objectif est d'augmenter durablement le patrimoine de la commune et la qualité de vie de ses habitants.

Les principaux projets



2
Les projets d'aménagements urbains de la ville (ex : mobiliers, travaux, parkings, études...etc)



1
Les travaux dans les lieux publics (ex : cimetière, CLSH, écoles, bâtiments associatifs et sportifs, église...etc)



3
La sécurité (police municipale, vidéosurveillance)

2 PROJETS PHARES

NOUVEAU GYMNASÉ

400 000 € pour le début des travaux de la construction du futur gymnase.
voir article p.5



L'Ad'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

640 000 € pour 2018

L'Ad'AP est associé au plan bâtiment "rénovation" mis en place depuis 4 ans afin d'assurer un meilleur entretien des bâtiments. ●



OPPOSITION

• ENSEMBLE, MIONS EN CONFIANCE • GAUCHE DÉMOCRATE ET CITOYENNE

ILS L'ONT DIT, ILS L'ONT ÉCRIT, ILS ONT MENTI !

"Le droit d'expression des élus d'opposition doit être garanti. Sans débat, sans respect de l'opposition, il n'y a pas de démocratie. L' élu d'opposition est un acteur indispensable de la démocratie locale". Extrait de la charte d'éthique de M. Cohen, alors candidat aux municipales en 2014.

Quatre ans plus tard, que constatons-nous en conseil municipal ?

- Coupures de micro.
- Tentative d'intimidation en faisant intervenir la police municipale pour faire taire un élu d'opposition.
- Attitude méprisante en laissant les ques-

tions sans réponses.

- Arrogance notoire allant jusqu'à jeter un "vous ne m'intéressez pas !"

Et très récemment encore, lors du débat d'orientation budgétaire, refus de répondre aux questions pourtant pertinentes des diverses oppositions.

Mauvaise volonté ou remarquable incompétence ?

"... l'exercice du droit de pétition et le recours aux référendums seront développés pour les projets les plus importants." Extrait de la même charte d'éthique.

Miollands, avez-vous été concertés par référendum au sujet du nouvel emprunt qui va augmenter de 60% la dette par habitant ? La ville sera endettée pour les 19 prochaines

années !

Une génération entière qui sera pénalisée, une génération entière qui ne pourra réaliser aucun projet !

Miollands, avez-vous pu exercer votre droit de pétition lors de prises de décisions abusives et injustes à l'encontre du personnel ou de certaines associations ?

La démocratie annoncée haut et fort pendant la propagande électorale de l'actuelle majorité s'est transformée en une gouvernance autocratique avec l'approbation de l'ensemble de cette équipe. On nous dit cependant qu'elle serait au bord de l'implosion ! Mesdames et messieurs les élus de la majorité : COURAGE..... RESTEZ!



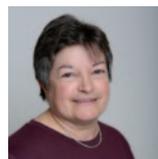
Jean-Paul VEZANT



Sandrine CRAUSTE



Francis MENA



Dominique MARCHAUD



Karim BOUTMEDJET

mionsenconfiance@mions.fr

• MIONS OXYGÈNE • LISTE SANS ÉTIQUETTE

UNE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE A MIONS

Nous apprendrons aux Miollands qui n'assistent pas aux conseils municipaux comment ils fonctionnent à Mions.

Autant les conseils municipaux, en général, sont rébarbatifs dans les autres communes, autant à Mions, nous sommes au théâtre. Certes un spectacle surprenant, voire choquant, dans une enceinte administrée ouverte à tous et ... gratuite !

Nous assistons bien trop souvent à un monologue, à une harangue systématique contre l'«autre» pour des rancœurs très souvent absurdes, ou des réactions de café du commerce.

N'y allez pas pour assister à un vrai débat démocratique... mais bien pour assister à un mauvais spectacle, très mal interprété par certains élus.

Vous saurez mieux comment se comportent les élus pour qui vous avez voté en 2014.

Comment accepter le manque de respect de l'autre, les absences de réponses continues, les réponses esquivées volontairement, les mauvaises réponses. Le jeu partisan (sic) de certains « premier rôle » vous surprendra ! On se croirait dans une cour de récréation !

Le maire ne se justifie jamais, esquivant son incompétence par une pirouette verbale très souvent sur la politique nationale. Mais cela n'est pas surprenant quand « on » n'a pas de

réponse cohérente à opposer.

Mais, quand on voit ou entend le comportement de certain représentant régional, on comprend mieux que cela n'est pas un phénomène purement Miollands. Voilà comment les hommes politiques se comportent : ils n'ont aucune considération pour les idées des autres et, encore moins pour la démocratie qu'ils bafouent honteusement.



Valérie ROMERO



Michel PEYRAT



Valérie RENOSI

mionsoxygene@mions.fr

MAJORITÉ

• FORCE D'AVENIR •

DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Alors que notre opposition évoque avec nostalgie les maigres réalisations des années passées ou s'évertue à défendre le bilan national de son nouveau mentor « en Marche forcée », notre équipe est tournée vers l'avenir à travers 2 priorités : le sport et la jeunesse miolande.

Il y a le temps des projets et le temps de leur réalisation. La livraison des équipements des stades de foot et de rugby est imminente, la nouvelle salle de sport dans l'ancienne poste est d'ores et déjà utilisée et le futur gymnase devrait sortir de terre courant 2019. Nous regrettons d'ailleurs que la ministre des sports ne puisse pas venir à l'inauguration prévue

au printemps mais cela va dans la continuité de nos demandes de subventions sans cesse refusées. La Région est la seule à nous soutenir à travers une aide de 500 000€ pour le gymnase et de 15 000€ pour un projet dans le complexe sportif du tennis.

À travers ces réalisations qui visent à combler le manque cruel d'équipements dédiés au sport sur notre commune, la majorité a deux objectifs. Le premier est bien sûr que la pratique régulière de sport participe à une meilleure hygiène de vie et donc une meilleure santé. Le second objectif, c'est qu'à l'heure où de nombreux acteurs de la société déplorent une perte de repères et de sens, le sport est un facteur d'insertion sociale. Il participe à transmettre les valeurs

fondamentales qui cimentent notre société. Le sport doit être un moyen d'acquisition de la valeur du respect des autres et du matériel.

Les associations bénéficient depuis maintenant près de 4 ans de bâtiments mieux entretenus et performants. Il reste encore beaucoup de choses à réaliser mais le confort des usagers est une priorité des élus et des équipes techniques. Nous comptons donc sur l'investissement de chacun comme ils peuvent compter sur le soutien de notre équipe municipale.



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Josiane GRENIER-FOUADE



Mickaël PACCAUD



Florence GUICHARD



Jean-Michel SAPONARA



Alain DUSSAUCHOY



Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Vincent TIXIER



Jean LANG



Christine BARROT



Patrick TUR



Jessica FIORINI



Nicolas ANDRIES



Nicolle MAGAUD



Alain CHAMBAGNE



Suzanne LAUBER



Fabio CARINGI



Marie PINATEL



Henri RODRIGUEZ

forcedavenir@mions.fr



Régine MANOLIOS



François IAFRATE

Sophie DUJARDIN
élue indépendanteChristelle MARGERIT
élue indépendante



THÉÂTRE / HUMOUR

LA CANTATRICE CHAUVÉ comme vous ne l'avez jamais vue!

Vendredi 9 Mars 20h30

Immense succès à Paris la saison dernière, plusieurs mois sans relâche. Ce classique de l'humour absurde figure au programme du Bac. Et dans cette mise en scène pêchue, la Bonne est le maître du jeu, qui orchestre les gestes, les réactions et même les émotions des personnages.

« Une oeuvre vertigineuse, déroutante. Un classique intemporel revisité avec simplicité et brio. (...) 6 jeunes comédiens bourrés d'énergie et de justesse. (...) LCI
« Coup de coeur. D'une fidélité absolue. (...) On est sidéré par tant de fraîcheur, de précision, de charme, de jeunesse, de drôleries. » BFM business
« Vu et apprécié, La Cantatrice Chauve décoiffe encore ! » Femme actuelle

Durée 1h.

1 place achetée = 1 place offerte !



CONTE, MUSIQUE ET VIDÉO

La Mouette et le Chat

Mardi 6 mars à 18h30

Par la C^{ie} Chamboule Touthéâtre, inspirée de "L'histoire d'une mouette et du chat qui lui a appris à voler" de Luis Sepúlveda.

> dès 4 ans

Billetterie sur place.

CINÉ-CONCERT

« FANTÔMAS » PAR LE CNSMD

Vendredi 30 Mars 20h30

La version originale de Fantômas est un film muet : "L'ombre de la guillotine" sorti en 1913. deux compositeurs du CNSMD ont composé une nouvelle musique. Ces artistes assurent eux-mêmes la direction de l'ensemble instrumental.



Entrée libre.
Séance supplémentaire à 14h30.

À LA MÉDIATHÈQUE

ALICE COMÉDIES

Mercredi 21 Mars à 16h30
en salle d'Animation

Entrée libre

4 petits films d'animation drôles et inventifs. De véritables pépites qui révèlent le génie de Walt Disney à ses débuts.

Réservations conseillées.

CAFÉ BD

Samedi 24 Mars à 10h

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la Francophonie.

HISTOIRES POUR ENFANTS
PAS SAGES !

Mercredi 28 Mars à 16h30

Par vos conteuses favorites.

RENCONTRE AVEC

VIVIANE PERRET, AUTEURE

"Quais du Polar 2018"

Jeudi 5 Avril, à 19h

Entrée libre

Historienne, écrivaine, scénariste, chroniqueuse sur RCF et lectrice insatiable !



FRÉDÉRIC DARD & LYON

Conférence-partage

Vendredi 6 Avril à 18h30

Par l'association internationale des Amis de San Antonio.





THÉÂTRE / HUMOUR

San Antonio chez les Gones

Vendredi 6 Avril 20h30

Le Commissaire et Bérurier, dans une enquête visant à retrouver des enfants disparus à "Grangognant-au-Mont-d'Or"... Des rencontres surprenantes avec une chanteuse à la retraite, un patron de bar de nuit, une institutrice candide, et bien d'autres, sont au programme, ainsi qu'une nouvelle vocation pour «Sa Majesté Béru» : instituteur !!! Nul doute que sa «pédé-gabegie» va faire un malheur ! Bruno Fontaine EST San Antonio Seul sur scène, il interprète une trentaine de rôles. Un exercice physique, drôle, et tellement savoureux !

Un regard, un geste, une voix, une attitude suffisent pour qu'un personnage apparaisse. Ce comédien vu chez Kaamelot est devenu « le » représentant officiel des amis de San Antonio, le porte-voix de Frédéric Dard.

Durée 1h30

À partir de 10 ans

EXPO

Salon de printemps

Comme chaque année, le salon regroupe des artistes confirmés.

L'édition 2018 se déroule du **Mardi 13 au Vendredi 16 Mars**. Le Vernissage a lieu le **Mardi 13 Mars à 18h30**.

Horaires d'ouverture de l'exposition : de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Entrée libre

Inscriptions : culture@mions.fr

Suivez-nous sur Facebook !

Centre culturel Jean-Moulin

Médiathèque Jacques Prévert

INTERNATIONAL JAZZ DAY !

Samedi 28 Avril 20h30

En prélude « Gadjó Combo » Swing manouche

Reprises de Django Reinhardt et compositions de ce groupe de globe-trotters venus du Jura.



Ensemble Hexagone « Cuivres en Fête »

Ce septuor fête ses 30 ans de concerts à travers le monde. Musiques classiques, jazz, variétés, traditionnel, pièces originales pour quintette de cuivres, musique de kiosque : vont se croiser Bach et Bécaud, Bolling et Leeb, Legrand et Mozart ou Offenbach et Wonder, tout en passant par le bel canto, les musiques de films (Westerns...), et un cocktail de titres que vous fredonnerez

(La Strada, Sir Duke, La Vie Parisienne, Les Feuilles Mortes, Carmen, Toulouse...). Trois trompettes, un cor, un trombone et en rythmique, un tuba, une batterie et un clavier : la couleur et la brillance des grands orchestres.



Expérience et convivialité, lyriques, poignants, légers, spirituels : Hexagone est une formation irrésistible en concert public.



Programme cinéma de mars

Mercredi 7 Mars à 14h30 et 20h - **Belle et Sébastien 3**

Vendredi 9 Mars à 14h30 - **La douleur**

Mardi 13 Mars à 20h30 - **Le 15h17 pour Paris**

Jeudi 15 Mars à 20h - **Cinquante nuances plus claires**

Mardi 20 Mars à 20h - **Le labyrinthe le remède mortel**

Mercredi 21 Mars à 15h30 - **Le voyage de Ricky**

Vendredi 23 Mars à 14h30 et 20h - **Le retour du Héros**

Mardi 27 Mars à 20h - **La ch'tite famille**

Mercredi 28 Mars à 14h30 - **La princesse des glaces**

Programmation d'avril à venir sur www.mions.fr

CINÉ-OPÉRA

« EUGÈNE ONÉGUINE »

Vendredi 27 Avril à 19h au Ciné'Mions

Dans la Russie du 19ème siècle, les amours contrariées de Eugène Onéguine (interprété par Dmitri Hvorostovsky) et Tatiana (Renée Fleming). Un opéra flamboyant de Tchaïkovsky sous la direction de Valéry Gergiev, mise en scène Robert Carsen.

Avec la participation inaugurale de M. Daniel Duport-Percier, conférencier.

Durée totale : 2h50 environ.

Sur inscription - Entrée libre

FESTI'NEWS - C'Fêtes Mions

Mars

Samedi 17 Mars

La fête Irlandaise est de retour à Mions ! Venez fêter la St Patrick avec votre comité des Fêtes.

Ouverture de l'IRISH Pub MIONS au 10 rue de la République.



A partir de 18 heures.
Animations.
Petite restauration

Avril

Dimanche 1er Avril

Pour les enfants, C'Fêtes MIONS organise sa grande chasse aux œufs au Parc Théodore MONOD. Des friandises en chocolat récompenseront les participants.



Les bénévoles mettront en place une mini basse-cour et invitent tous les enfants à venir donner à manger aux poules.

Participation payante : 1 euro par enfant.
L'inscription permet de participer au tirage au sort pour tenter de gagner l'Œuf en « OR »

Mai

Vendredi 4 Mai

Nouveauté 2018 : Corso des Gones. Rendez-vous dès 17h à la Halle Louis Miachon pour un goûter, s'en suivra le départ du Corso à 18h30 puis un repas. Spectacle et soirée DJ clôtureront la soirée !



Venez nombreux et déguisés !

Tout l'AGENDA 2018 de C'Fêtes Mions

<p>11 Mars Participation au 50^{ème} Carnaval de St Pierre de Chandieu</p>	<p>4 Mai Corso des Gones</p> 	<p>13 Juillet Bal de la Fête Nationale</p> 	<p>30 Novembre et 1er Décembre Téléthon</p> 
<p>17 Mars Fête de la St Patrick</p> 	<p>25 Mai Sardinades</p> 	<p>8 Septembre Forum des Associations</p>	<p>2 Décembre Marché de Noël et bureau du Père Noël</p> 
<p>24 Mars Participation au Carnaval de Corbas</p>	<p>16 et 17 Juin MIONS en fête</p> 	<p>6 Octobre Fête médiévale</p> 	<p>31 Décembre Réveillon du bout de l'An</p>

C'FÊTES MIONS VOUS ATTEND NOMBREUSES ET NOMBREUX SUR SES ANIMATIONS
cfetesmions@outlook.com - 06 67 59 23 67

Parcours du coeur 2018 avec l'OMS

DIMANCHE 25 MARS DÈS 9H

Initiés par la Fédération Française de Cardiologie, les PARCOURS DU COEUR sont destinés à promouvoir les bienfaits de l'activité physique pour conserver son coeur en bonne santé.

Pour l'édition 2018, concoctée par L'Office Municipal des Sports et les associations Miolandes partenaires, sont au programme :

Parcours au départ de la Halle :

parcours santé : mini Trail 7 km;

reconnaissance du MIONS TRAIL 17 km; marche 9 km; parcours cycliste

mioland 10 km; découverte commentée de Mions 1h; ballade en roller 30 min.

Activités sous la Halle : Fitness, Zumba

Le programme détaillé et les horaires seront disponibles sur le site www.oms.fr et en affichage dans la ville.

La participation est de 2€ par personne. Cette inscription est symbolique pour les participants, mais elle est essentielle à la pérennisation des missions de santé publique de la Fédération Française de Cardiologie. 98% de leurs actions sont financées par vos dons !

Dimanche 25 mars.

Sous la halle Louis Miachon, inscriptions à partir de 9h00. Un buffet permettra de partager ensemble ce moment de solidarité de 11h30 à 13h00.

Venez nombreux !

06 08 90 57 75



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS / VIVRE À MIONS

Vos commerçants (re)font leur show !

Une soirée unique organisée par les commerçants de Mions aura lieu le samedi 24 Mars 2018 à partir de 20h30 à la salle Convergence.

La soirée débutera par un spectacle d'illusion, puis Pierre-Jean et Maeva danseurs professionnels de « latino salsa » évolueront dans leur discipline pour le plaisir de tous. Ensuite, place à la soirée dansante dans une ambiance cabaret.



De nombreuses surprises vous attendent ! Venez vite réserver vos places auprès de vos commerçants participants qui sont identifiés par une affiche sur leur vitrine.

Tarifs:

- Adultes : 12 € avec une boisson offerte

- Enfants : 5 € avec une boisson offerte

TENUE CHIC

Des boissons et des collations vous seront proposées tout au long de la soirée.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Présidente de l'Association des Commerçants "Vivre à Mions" Jacqueline Mercier au 06 61 89 97 28 - jacquot1948@free.fr

VIDE-GRENIER ASSOCIATION POLICE MUNICIPALE

Dimanche 10 juin sur le parking de l'Espace Convergence – près de 800 m linéaires de bonnes affaires.

Permanences inscriptions tous les mardis et jeudis de 17h à 20h **à partir du 15 mars** à la Maison des Associations.

Modalités : venir aux permanences avec une pièce d'identité et un moyen de paiement (chèque ou espèces)...



MÉMOIRE MIOLANDE

Nouveau projet : section de généalogie !

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter. L'association d'histoire locale collecte les documents concernant l'histoire de la commune, les photos d'écoliers, de conscrits et de communiants...

Des documents ou témoignages sur les guerres 14-18 ou 39-45, sur la vie des combattants, des prisonniers et de la population civile, sont recherchés pour une future exposition.

Les originaux seront rendus rapidement après avoir été scannés.

La nouvelle installation permettra d'ouvrir, ponctuellement, les archives de l'association aux Miolands et de leur faire découvrir ou partager l'histoire de la commune.

Renseignements au 06 62 20 70 26 ou 04 78 20 32 88 ou par mail memoire.miolande@hotmail.fr <http://mem.miolande.free.fr>





Tous Ensemble pour Lucas



Alors qu'il était âgé de 15 ans, Lucas, jeune mioland a été victime d'un AVC, en juin 2013 et est aujourd'hui atteint du Locked In Syndrome, c'est à dire qu'il ne peut plus parler, est tétraplégique mais possède toute ses facultés mentales.

L'association Tous Ensemble pour Lucas a été créée par ses amis afin d'aider sa famille à faire face aux frais liés à son handicap.

Un projet est actuellement en cours pour lui permettre de se rendre dans un établissement à l'étranger afin de bénéficier d'une rééducation intensive.

Vous pouvez soutenir ce projet en envoyant une participation à l'adresse suivante : 14 rue Arthur Rimbaud / 69780 Mions.



Plus de renseignements sur le site Facebook : "Locked in syndrome tous ensemble pour Lucas"

FESTIVAL FAIS-MOI RIRE

JAM "Jeunesse Atteinte de Mucoviscidose"



Rien ne vaut une vague de bonne humeur, de fou rire et de folie douce !

Pour cette 2^{ème} édition du Festival «FAIS-MOI-RIRE», dont le parrain est Guillaume Bats, l'association J.A.M. «Jeunesse Atteinte de Mucoviscidose» vous propose un programme convivial et éclectique qui séduira jeunes et moins jeunes en famille ou entre amis.

Le concept de ce festival est d'ouvrir les planches à des graines d'humoristes, le samedi 31 mars dès 20h30, en organisant un tremplin avec remise d'un prix public et d'un prix jury. Suivra la troupe du Complexe du Rire «les Kiffes et Rires».

Le programme du dimanche 1er avril 18h est réservé aux artistes confirmés. Tout au long de ce week-end, tous les artistes partageront avec vous un florilège de variété d'humours déclinés sous tous les tons.

Buvette et petite restauration sur place.

Centre Culturel : rue Fabian Martin à MIONS

Tarif - Samedi 31 mars dès 20 h 30 = 12 euros

Dimanche 1er avril dès 18 h = 15 euros

PASS 2 jours = 22 euros

Renseignements et réservations 07 81 62 03 16.



asso en bref

GV LES IRIS

L'association Gymnastique Volontaire les Iris, créée en 1973, réunit plus de 300 adhérents et 8 animateurs salariés, elle est gérée par un conseil d'administration de 15 personnes bénévoles, qui n'ont comme salaire que le plaisir de faire plaisir à leurs concitoyens. Il n'y a que des gens de bonne volonté, des bénévoles généreux que nous tenions à remercier.

Un peu de temps libre, une grande envie de participer, rejoignez l'équipe de bénévoles que nous ne remercierons jamais assez pour leur générosité !

Rejoignez l'association G.V. LES IRIS !



06 03 91 66 90

jeannine.jolly@laposte.net

TOI + MOI + EUX TOUJOURS SOLIDAIRES

Par l'association intercommunale CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement)

– Terre Solidaire

Rencontre internationale festive avec un partenaire de Côte d'Ivoire (se connaître, partager nos cultures nos pratiques nos objectifs, chants et danses africains, échanger, débattre)

Le 16 Mars 2018 à 20h. Salle Concorde 10 av. de la gare Saint Priest, entrée libre

06 48 07 36 87



SPORT

Judo Mions Metropole

Le **vendredi 12 janvier**, plus d'une quarantaine d'adhérents et leurs familles se sont retrouvés pour le Kigami Biraki, traditionnelle cérémonie des voeux japonaise.

Au programme : un échauffement judo fitness mené par Simon et apprentissage des chutes et de quelques techniques au sol délivrées par Marlène, le tout avec les sourires de tous les participants. La soirée s'est terminée par la remise des nouvelles ceintures noires du club : Julie Braymand, Matthias Boudaux et Stéphane Riboulon.



Lois Montibert a remporté la coupe des rois à Roman en janvier dernier, catégorie cadette, tournoi régional qui regroupe plus de 400 combattants. Mathis Sagbo, quant à lui, finit sur la 2ème marche. Félicitations !

www.judomionsmetropole.fr

Stages découverte SPORT



Stage Tennis

du 9 au 13 avril
de 6 à 17 ans
4 rue Victor Hugo
69780 Mions

Information et inscription
tcmissions@laposte.net
ou au 06 82 93 95 58



Stage Gymnastique Rythmique

11 avril - de 9h30 à 12h30
Gymnase des Tilleuls
de 5 à 10 ans - Tarif 5€

Information et inscription
mions.gr@gmail.com
ou au 06 34 19 44 33

09/03 - 19H

Loto

RC Mions Rugby

• Espace Convergence

10/03 - DE 9H À 12H

Vente de Tajine au poulet fait maison

SOFMAE

8.00 € la part

Passer commandes avant le mercredi 7 mars midi à sofmae69@yahoo.fr ou au 06 21 43 77 99

Soutien et financement d'interventions chirurgicales d'enfants marocains de familles très défavorisées

• Halle L. Miachon



17/03 - DÈS 8H

Vente de Bugnes

L'AS2M, Association Ski et Montagne de Mions

• Halle Louis Miachon

17/03 - 8H30 À 18H

Formation aux gestes

1ers secours PSC1

Par l'association des Secouristes Français Croix Blanche
Tarif 70 euros, 60 euros (adhérent OMS), possibilité pour les étudiants du PASS' Region.

Inscriptions

mions@croixblanche69.org
ou au 06.60.54.16.69

• Maison des seniors



17/03 - 10 H À 12 H

ET DE 14 H À 17 H

Stage Poterie Adulte - L'Atelier des Arts

Le thème : tortue ou poisson photophore

Tarif 40 € la journée

Inscription Mme Blazy

Sylvie 04 78 96 96 22

19/03 - 11H

Cérémonie

Commémorative

du 19 Mars 1962

• Parc Théodore Monod

24/03 - 19H30

Soirée Choucroute dansante

FNATH - Information et résa.

04 78 60 72 91 ou

06 77 84 25 53

• Salle Mosaïque St-Priest

25/03 - 14H30

Loto

APNE - parents d'élèves de l'école Sibuet de Mions

• Espace Convergence

27/03 - 16H15 À 19H15

Don du sang

EFS

• Centre culturel



07/04 - 15H

Tournoi de poker

Mions Handball

Tournoi réservé aux 100 premiers inscrits

Renseignements et inscriptions sur notre site

mionshandball.com

07/04 - 13H30

La Boule Joyeuse

Challenge J. Dusserre

Contact 0676866019

• Plateau J. Tardy

08/04 - 13H

Loto - Coeur de Marianne

Renseignements au

06 62 38 33 25

• Espace Convergence

Jean-Marc Wisniewski

Ceinture noire de karaté, 7^{ème} DAN,
éducateur au Fight Fitness Karaté Mions



Educateur sportif au FFKM (Fight Fitness Karaté Mions) depuis 7 ans, Jean-Marc Wisniewski pratique le karaté depuis bientôt 50 ans. En janvier dernier, cet éducateur a obtenu son 7^{ème} DAN, grade majeur puisque sur 28 000 licenciés au niveau inter-région (Auvergne-Rhône-Alpes), ils sont 3 à avoir ce niveau. Par cette reconnaissance discernée à l'un de ses éducateurs, le FFKM progresse au niveau régional. En 7 ans, notamment depuis l'arrivée de Jean-Marc dans le club, le nombre de licenciés a plus que doublé : de 67 licenciés à 160 ! Ce qui positionne le club comme l'un des plus gros de la région.

RAPIDE HISTORIQUE D'UN SPORTIF PASSIONNÉ

Originaire de Carcassonne et aujourd'hui âgé de 59 ans, il découvre le sport de combat à 10 ans, en commençant par la pratique de la boxe anglaise, sport de combat proche du karaté. A 14 ans, son entraînement est quotidien. A 17 ans, il rentre dans l'armée et découvre le karaté par son instructeur de *close-combat* (combat corps à corps). En parallèle de sa carrière professionnelle dans l'Armée puis au Ministère de la Justice, il combat les week-ends en tant que semi-professionnel, passion qui lui prend aujourd'hui encore la majeure partie de son temps libre en tant qu'éducateur diplômé d'Etat depuis 28 ans ! Puisqu'il n'entraîne pas seulement au FFKM, il consacre plus de 30 week-ends par an à son sport favori, d'où son expression "*le karaté, c'est toute ma vie* !"

Au FFKM, il entraîne des pratiquants âgés de 4 à 66 ans, et repère notamment les talents pour les présenter en championnat. Il a formé une centaine de ceintures noires de karaté et en a accompagné près d'une dizaine en équipe de France.

QU'EST-CE QU'UN 7^{ÈME} DAN ?

"Ce 7^{ème} DAN, c'est une fierté, une reconnaissance de mes pairs". Pour obtenir son 7^{ème} DAN, Jean-Marc s'est présenté devant un jury d'experts fédéraux nationaux reconnus par le Ministère des Sports et a dû combattre contre un partenaire, et présenter une série de katas, terme japonais qui désigne un enchaînement de mouvements de base de combats. En plus de cette présentation physique, Jean-Marc a dû soutenir un mémoire. Plus de 50 pages qu'il a rédigé sur la dyspraxie. La dyspraxie est une maladie pathologique, un trouble de l'apprentissage qui touche les enfants mais qui peut persister à l'âge adulte. Elle affecte l'habileté, la vue, l'organisation spatiale, les gestes, la coordination motrice... Pour Jean-Marc, qui suit des enfants atteints de ce trouble en leur enseignant la pratique du karaté, ce sport joue un rôle primordiale sur la coordination, et améliore ainsi leur habileté dans leur quotidien.

UN OBJECTIF POUR LA POURSUITE DE SON PARCOURS ?

Le DAN le plus élevé est le niveau 10. Ce niveau s'obtient par des prises de fonctions plus élevées et non plus par le passage d'épreuves comme c'est le cas pour l'obtention du 7^{ème} DAN. Son

souhait pour la suite de son parcours serait alors d'intégrer la Fédération ou la Ligue Inter-région.

Jean-Marc souhaite continuer à accompagner ses élèves de tout âge dans la pratique du Karaté et développer notamment les cours de défenses personnelles accessibles à tous dont l'objectif est de savoir réagir en cas d'attaque personnelle et se défendre.

Pour plus de renseignements sur cette activité qui s'adresse à tous, n'hésitez pas à joindre le FFKM !

Contact FFKM : Eric Cheucle
04 78 21 42 12
eric.cheucle@neuf.fr
karate-mions.com



3^{ème} édition de la Soirée des trophées sportifs et des bénévoles

Sportifs, dirigeants et bénévoles locaux ont été honorés par l'OMS. pour leur engagement ou leurs performances réalisées en 2017.



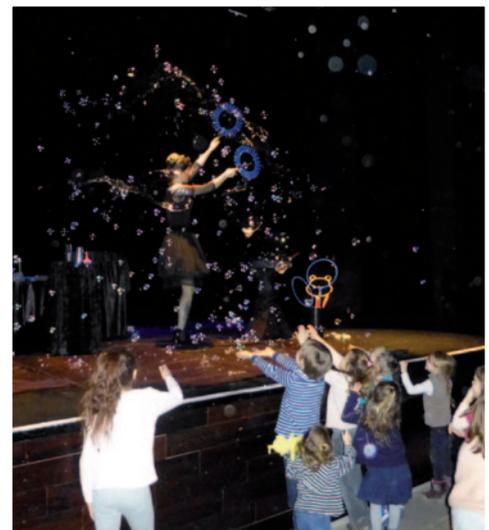
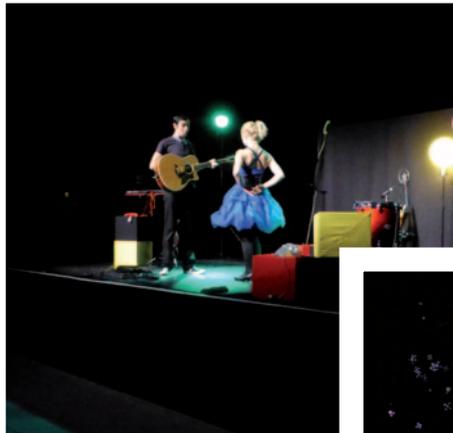
Merci Téléthon

Pour leur engagement et leur participation actifs au profit du Téléthon et à la récolte des 9 000€ pour cette édition 2018, C'Fêtes Mions a remercié lors d'une soirée Thierry Marconnet, parrain de l'édition 2017, René Ballet de AFM TELETHON, Philippe TARRI, Président de l'OMS, ainsi que tous les bénévoles des associations, les commerçants, pompiers, etc... Rendez-vous pour le Téléthon 2018 !

Festigônes

Des spectacles et des activités variés à la médiathèque Jacques Prévert et au Centre Culturel Jean-Moulin pour un Festigônes qui a su ravir et émerveiller petits et grands durant les vacances d'hiver.

Salles combles pour cette 8^{ème} édition !



CORSO DES GONES

**VENDREDI
4 MAI 2018**

**A PARTIR DE 17 H
RENDEZ-VOUS
HALLE LOUIS MIACHON**

GOÛTER DES GONES / DÉFILÉ DE CHARS / REPAS / SPECTACLE - DJ



cfetemions.fr
cfetesmions@outlook.com
Tél : 06.67.59.23.67

